

Cas N° 1:

La société AGUIZUL.SA est spécialisée dans la production et la commercialisation d'une pièce de rechange pour des appareils électroménagers. Ses dirigeants vous soumettent l'extrait de la balance **avant inventaire** au 31/12/2009 suivant :

2111	Frais de constitution	?	-
2230	Fonds commercial	400 000	-
2312	Terrains aménagés	700 000	-
2321	Bâtiments	580 000	-
2332	Matériel et outillage	?	-
2340	Matériel de transport	76 000	-
2352	Matériel de bureau	?	-
28111	Amort. Frais de constitution		96 000
28321	Amort. bâtiments		140 167
28332	Amort. matériel et outillage		?
28340	Amort. matériel de transport		56 600
28352	Amort. matériel de bureau		?
2923	Prov. pour dépr. du fonds com.		60 000
2930	Prov. pour dépr. des immo. corp. (terrains)		105 000

En outre, les informations suivantes vous sont fournies :

- 1- les frais de constitution ont été engagés le 01/07/2005, et sont amortissables selon le système d'amortissement constant sur 5 ans,
- 2- La valeur du fonds commercial est estimée à 420 000 dh,
- 3- Les terrains se composent de deux lots :
L1 : il est acquis en 2006 pour 200 000 dh, évalué en 2007 à 180 000dh, évalué en 2008 à 170 000 dh et cédé le 15 novembre 2009 pour 210 000 dh à crédit. Aucune écriture n'a été enregistrée.
L2 : Il est évalué à la fin de 2009 à 550 000 dh.
- 4- les constructions, amorties selon le système d'amortissement linéaire, ont toutes été acquises le 01/03/2004,
- 5- le matériel et outillage comprend :
 - une machine A acquise le 01/01/2004 pour 52 000 dh , amortissable sur 8 ans selon le système d'amortissement linéaire,
 - une machine B acquise le 01/07/2004 pour 28 000 dh , amortissable sur 5 ans selon le système d'amortissement linéaire,
 - une machine C acquise le 01/04/2007 pour 40 000 dh , amortissable sur 5 ans selon le système d'amortissement dégressif.

- 6- le matériel de transport, amorti selon le système constant au même taux, comprenait deux véhicules :
- un véhicule V1 acquis le 01/04/2005,
 - un véhicule V2 acquis le 01/07/2006 pour 31 600 dh.
- Le véhicule V1 a été cédé le 30/06/2009 pour 10 000 dh et seule l'écriture suivante a été passée :

5141 Banques	2340 Matériel de transport	10 000	10 000
--------------	----------------------------	--------	--------

- 7- le matériel de bureau comprend deux machines :
- M1 qui sera totalement amortie selon le système d'amortissement constant à la fin de mars 2010 et dont la VNA au 31/12/2008 (après inventaire) a été de 6250 dh,
 - M2 amortissable selon le système d'amortissement dégressif sur 5 années. Elle est acquise en 2007 et sa VNA à la fin de 2008 (après inventaire) a été de 16 200 dh.
- 8- Au 31/12/2009, les faits suivants ont été constatés :
- 8.1 - Le loyer annuel de 12000 dh d'un immeuble est perçu par la société à terme échu le 31 mars de chaque année.
- 8.2 - Les intérêts annuels d'un emprunt seront échus le 30 septembre 2010. Montant HT 12000 dh, TVA 10% ;
- 8.3 -Des produits finis ont été livrés à un client, mais ils ne sont pas encore facturés et comptabilisés : montant brut 17 000 dh, remises 2 et 3%, TVA 20% ;
- 8.4 -Une livraison de matières premières a été reçue, mais elle n'est pas encore comptabilisée faute de facture. Montant brut 15000 dh, remise 10%, TVA 20%.
- 8.5 -Des produits finis ont été livrés, facturés et comptabilisés bien qu'ils ne soient pas encore encaissés : montant HT 80 000 dh, TVA 20%,
- 8.6 -Un fournisseur doit à la société une ristourne de 15 000 dh HT, TVA 20%, mais la facture n'est pas encore parvenue.

Travail à faire :

Enregistrer toutes les écritures de régularisation nécessaires au 31/12/2009.
(Numérotez vos réponses).